

Participation à la 43^{ème} conférence de l'Assemblée mondiale pour la protection de la vie privée

Un agent du Secrétariat de la CCIN a participé courant octobre de manière virtuelle à la 43^{ème} conférence de l'Assemblée mondiale pour la protection de la vie privée (AMVP) autour du thème « *La protection de la vie privée et des données : une approche axée sur l'être humain* ».

Cette conférence internationale qui a eu lieu pour la première fois en 1979, est constituée d'une séance ouverte à tous les experts dans le domaine de la protection des données puis d'une session fermée réservée aux autorités de protection des données ainsi que de plusieurs événements parallèles organisés par les organisations internationales et les ONG.

L'objectif de la session ouverte de cette conférence était « *de faire en sorte que l'on passe de la protection des données personnelles à la protection de la vie privée des personnes en tant que droit fondamental* », comme l'a déclaré en ouverture l'hôte de la conférence, Blanca Lilia Ibarra Cadena, présidente-commissaire de l'Institut national pour la transparence du Mexique.

La reconnaissance faciale, l'identité numérique, les problèmes liés aux collectes d'informations sensibles dans le cadre de la Covid-19, l'intelligence artificielle ou encore les transferts internationaux de données ont ainsi été au cœur des discussions des 2 premiers jours.

Présidée pour la dernière fois par Elizabeth Denham, commissaire britannique à l'information, la session fermée a quant à elle réuni près de 90 membres et observateurs venant du monde entier pour discuter des derniers sujets brûlants auxquels les autorités de protection ont dû faire face ces deux dernières années.

C'est ainsi que dans son discours d'ouverture la présidente sortante a déclaré : « *Nous étions déjà dans une ère axée sur les données, avant même que la pandémie n'amplifie cette accélération de la croissance numérique. Aujourd'hui, l'innovation basée sur les données nous aide à traverser les crises sanitaires et influence toutes les facettes de la société.*

Le travail de notre communauté est au cœur de cela, garantissant que les gens font confiance à cette innovation. Mais nous ne pouvons pas supposer que la vie privée aura toujours une place à la table. Notre contribution aux discussions sur les principaux problèmes de société dépend de la compréhension que les superviseurs de la protection des données et de la confidentialité apportent un aperçu précieux, un état d'esprit pratique et que nous pouvons répondre rapidement. »

Ces deux jours ont été fructueux puisque plusieurs résolutions ont été discutées et approuvées concernant les droits numériques des enfants, l'accès du gouvernement aux données, l'avenir de l'AMVP, la coopération internationale en matière d'application de la loi et les bacs à sable réglementaires.

L'Assemblée a également adopté un plan stratégique pour les deux prochaines années afin de continuer à se concentrer sur la promotion de la confidentialité mondiale, à maximiser l'influence de l'AMP et à renforcer les capacités des membres.

Les groupes de travail, parmi lesquels le Groupe de Travail sur le Rôle de la Protection des Données Personnelles dans l'Aide Internationale au Développement, l'Aide Internationale Humanitaire et la Gestion de Crise, dont la CCIN assure la vice-présidence, ont présenté les activités menées en 2021 et les objectifs pour l'année à venir.

Enfin, des nouveaux membres (le Commissaire à la protection des données, Marché mondial d'Abou Dhabi et le Bureau du Commissaire à l'information du Queensland, Australie) et observateurs ont été admis tandis que le Comité exécutif de l'AMVP a été partiellement renouvelé.

Celui-ci a désormais à sa tête Blanca Lilia Ibarra Cadena, de l'INAI, qui a rappelé que l'AMVP « *est vivante et florissante grâce à nos interactions et échanges. Notre partenariat s'approfondit, notre coopération couvrant des questions qui concernent la société dans son ensemble, avec un impact croissant. Les idées exprimées lors de cette conférence nous invitent à repenser et à dessiner de nouveaux horizons sur l'intégration des meilleures pratiques dans le traitement des données personnelles* ».